## REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE U N I V E R S I T É « M o u l o u d M A M M E R I » DE TIZI-OUZOU

## FACULTÉ DU GÉNIE DE LA CONSTRUCTION



## AVIS DE CONSULTATION N° 05/FGC/UMMTO/2019

## **ERRATUM**

Une erreur s'est glissée dans l'avis de consultation N° 05/FGC/UMMTO/2019 portant sur l'acquisition d'articles d'entretien au profit de la faculté du génie de la construction.

En effet, dans la deuxième phrase de l'avis de consultation N° 05/FGC/UMMTO/2019 :

Au lieu de lire « chapitre 22.19, article 01 », il faut lire « chapitre 22.18, article 01 ».